



Paris, le 01 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 1er mai a été proclamée «Journée des travailleurs» en 1886 pour reconnaître le travail acharné et l'organiser en tant que mouvement puissant.

Cette année, la pandémie de COVID-19 a nécessité l'annulation de grands rassemblements.

En ce jour, nous restons forts avec les travailleurs dans les hôpitaux et ceux qui travaillent dur pour garder notre environnement propre, pour nous protéger.

Nous sommes solidaires avec tous les travailleurs qui ne peuvent pas utiliser cette journée pour faire valoir leurs droits.

Mais dans d'autres pays comme le Sri Lanka sous le couvert de la crise COVID-19, le Sri Lanka resserre discrètement son emprise sur la population tamoule opprimée sous une forte présence militaire.

L'armée a pris plus de 50 écoles dans des zones densément peuplées sous prétexte de créer des centres de quarantaine dans une zone où le nombre de cas signalés a régulièrement diminué.

Cette région a déjà un bilan éducatif lamentable en raison de plusieurs décennies de conflit. Lorsque des gens du sud sont transférés vers ces centres de quarantaine, le danger d'infecter la population tamoule locale dans cette zone augmente. Les élèves et les enseignants souffrent également sans accès à ces écoles.

Bien que le ministère de l'Éducation du Sri Lanka n'ait pas autorisé les écoles à être utilisées comme centres de quarantaine dans les zones cinghalaises du sud de l'île, la prise en charge des écoles dans les zones tamoules aidée par la forte présence militaire pour transférer les cas cinghalais suspects du sud soulève de nombreuses questions. sur le motif d'un gouvernement du Sri Lanka.

La Maison du Tamil Eelam
 Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul
 28 Place de la Chapelle- 75018 Paris- Siret N° 527 913 933 00018
 Tel : 06 52 72 58 67 – email : mte.france@gmail.com

Est-ce une autre forme de «guerre biologique» pour détruire les Tamouls? Ce transfert de population sous le couvert de la pandémie de COVID-19 est-il une nouvelle forme de crime?

L'armée d'occupation encourage la distribution de stupéfiants parmi les écoliers des zones tamoules afin de détruire leur éducation. La prise de contrôle des écoles est considérée comme une extension de ce plan visant à maintenir les Tamouls subjugués pour toujours.

En cette ère de mondialisation accélérée, détruire l'éducation d'un peuple est un moyen de créer une sous-classe sans instruction fournissant une main-d'œuvre bon marché. En ce 1er mai, les travailleurs doivent s'unir pour mettre un terme à l'exploitation des personnes sous occupation par une armée étrangère. L'utilisation de la crise COVID-19 pour opprimer davantage les gens doit cesser.

Contact : Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul

Tel : 06 52 72 58 67

Email : mte.France@gmail.com

La Maison du Tamil Eelam
Centre de Protections des Droits du Peuple Tamoul
28 Place de la Chapelle- 75018 Paris- Siret N° 527 913 933 00018
Tel : 06 52 72 58 67 – email : mte.france@gmail.com